

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

### Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 57  
dont suppléés : 2

Membres représentés : 6

Votants : 63

Date de la convocation  
22 janvier 2021

Secrétaire de séance :  
Julia BERTOUX

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 28 JANVIER à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'AILLY SUR NOYE, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

### ● Etaients présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, PATRICE-BOURDELLE Christine, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, MONTIGNY Sylvie (suppléante de M. LECONTE Y-Robert) PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, RIQUIER Ludivine, TESTART Laëtitia, RIHET Anne, DEMORSY Roselyne.

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAU Eric, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, TEN Franck, VERONT Fabrice, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gautier, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, MARTIN Bruno (suppléant de SZYROKI Jacky), MAROTTE Philippe, BENONY Miguel.

### ● Disposaient d'un pouvoir :

M. BLIN Nicolas de ROSE Maryse-Corrinne, M. CHANTRELLE Brice de M. CAPELLE Hubert, M. MAROTTE Philippe de M. DUTILLEUX Olivier, M. DOVERGNE de Mme ATTAGNANT Hélène, de CAFFARELLI Christian de M. DEPRET Patrick, M. SURHOMME Alain de M. LEGRAND Marc.

### ● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie, Messieurs CAPELLE Hubert, LECONTE Yves-Robert, DUTILLEUX Olivier, DEPRET Patrick, LEGRAND Marc, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique.

### Objet : AVANCES SUR SUBVENTIONS 2021

Régie de gestion d'ALMEO, Centre Musical du Val de Noye, Centre musical LA SI SOL, Régie de gestion de l'Office du Tourisme Avre Luce Noye

### Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président chargé des Finances

Vu la délibération du Conseil communautaire du 30 juillet 2020 relative au Budget Primitif 2020, notamment concernant l'état des participations et des subventions 2020,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 21 janvier 2021 ;

Pour permettre à la régie de gestion d'ALMEO, au Centre musical du Val de Noye, au Centre musical LA SI SOL, à la régie de gestion de l'Office du Tourisme Avre Luce Noye de faire face aux dépenses courantes en début d'année 2021 : maintenance, frais de personnel, mais aussi prestataires techniques ... il y a lieu, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2021 de voter des acomptes sur les subventions.

Il est proposé de voter ces subventions à hauteur de 50 % des inscriptions budgétaires 2021

Conformément aux dispositions de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est possible d'engager et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,

**Après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil communautaire :**

(Pour : 60, Contre : 3 : Mme DEMORSY, Mrs CHARLES, BERTHE)

- › décide de voter au bénéfice de la Régie de gestion d'ALMEO : une avance sur la subvention 2021 à hauteur de **280 000 €**,
- › décide de voter au bénéfice du Centre musical du Val de Noye : une avance sur la subvention 2021 à hauteur de **30 500 €**,
- › décide de voter au bénéfice du Centre musical LA SI SOL : une avance sur la subvention 2021 à hauteur de **34 500 €**,
- › décide de voter au bénéfice de la Régie de gestion de l'Office du Tourisme Avre Luce Noye : une avance sur la subvention 2021 à hauteur de : **60 000 €**,

Les versements des avances sur les subventions feront l'objet de mandats successifs en fonction des besoins de trésorerie de la Régie de gestion d'ALMEO, du Centre musical du Val de Noye, du Centre musical LA SI SOL, de la Régie de gestion de l'Office du Tourisme Avre Luce Noye;

- › Précise que ces montants seront repris à minima dans les inscriptions budgétaires du BP 2021 ;
- › Autorise le Président et le 1er Vice-Président et le Vice-Président Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Fait et délibéré, le 28 JANVIER 2021  
à AILLY SUR NOYE

Le Président,

Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 29/01/21  
Affiché le ... 29/01/21